

six en bois de cerf (deux sont issus de niveaux des Ve-VI siècles) et quatre pour lesquels le matériau n'a pu être déterminé avec certitude en raison de leur mauvais état de conservation. En outre, deux exemplaires provenant de niveaux datés du I^{er} siècle n'ont pas été encore examinés.

Ce travail préliminaire sur trois ensembles montre à quel point un examen des divers peignes est indispensable, quand cela est possible, afin d'identifier correctement le matériau dans lequel ils sont fabriqués. C'est ainsi qu'Alice M. Choyke a pu rectifier la détermination du matériau du peigne découvert dans une tombe de femme à Aquincum (Hongrie), datée du I^{er} siècle de notre ère ; il s'agit d'ivoire et non d'os (Choyke, Schibler 2007). Malheureusement, tous ne permettront pas ce diagnostic en raison de leur état de conservation. Afin d'essayer d'approcher les jeux d'influences qui ont pu s'exercer au cours de cette période chronologique, il faut cartographier les lieux de découvertes des peignes en fonction de leur forme, de leur matériau et de la datation du contexte dans lequel ils ont été mis au jour. Il sera ainsi possible de connaître l'extension des types de peignes et de la matière première utilisée. Cela implique de reprendre tout le travail documentaire et de revoir les identifications du matériau pour le plus grand nombre possible de découvertes. Il s'agit d'un vaste chantier !

Aussi, nous lançons un appel à tous nos collègues, archéologues et archéozoologues intéressés par cette thématique, qui accepteraient de collaborer à ce travail, soit en recensant les peignes de leur connaissance afin d'enrichir cet inventaire, soit en réexaminant les peignes afin de vérifier le matériau utilisé pour leur fabrication. Ainsi, les données indispensables à un inventaire complet et fiable seront réunies grâce à l'effort de chacun dans sa région, permettant ainsi de réfléchir ensemble aux réponses à donner à toutes les

questions que pose cet objet. Ce travail donnera lieu à une publication dans une revue nationale, où le travail de chacun sera cité.

Isabelle Rodet-Belarbi
Archéozoologue
isabelle.rodet-belarbi@inrap.fr

Paul Van Ossel
Professeur à l'université Paris-Ouest Nanterre
La Défense
paul.van-ossel@mae.u-paris10.fr

Notes :

- (1) Tous nos remerciements vont à Mme Monique Decargouët qui nous a permis l'analyse de ces objets en nous ouvrant la vitrine où ils sont exposés et en mettant à notre disposition une loupe binoculaire.
- (2) Ces objets ont été étudiés en détail par M. Barbier dans son mémoire de DEA (Barbier 1995).
- (3) Tous nos remerciements vont à M. Florian Meunier qui a mis ces objets à notre disposition.
- (4) Tous nos remerciements vont à M. Manuel Moliner qui a mis ces objets et une loupe binoculaire à notre disposition.

Bibliographie :

- Barbier 1995 : M. Barbier, *La tabletterie gallo-romaine. Contribution à l'étude de l'industrie osseuse, approche par l'archéologie expérimentale*. Mémoire de D.E.A. Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 1995, 3 vol.
- Bonifay et al. 1998 : M. Bonifay, M.-B. Carré, Y. Rigoir et coll., *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er}-VII^e siècles ap. J.-C.)*. Travaux du Centre Camille-Jullian 22 (collection études massaliètes 5), Paris et Lattes 1998.

Choyke, Schibler 2007 : A. M. Choyke, J. Schibler, *Prehistoric Bone Tools and the archaeozoological perspective : research in central Europe*. In : Ch. Gates Saint-Pierre, R. B. Walker (dir.), *Bones as tools : current methods and interpretations in worked bone studies* (BAR international series 1622). Oxford 2007, p. 51-66.

Deschler-Erb 1998 : S. Deschler-Erb, *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica : Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie* (Forschungen in Augst, Band 27/1), Augst 1998, 2 vol.

Deschler-Erb 2002 : S. Deschler-Erb, *Ein spätromischer Geweihkamm mit Futteral vom Basler Münsterhügel. Jahresbericht der Archäologischen Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt mit Beiträgen der Basler Denkmalpflege*. 2002, 103-107.

Dureuil, Béal 1996 : J.-F. Dureuil, J.-Cl. Béal, *La tabletterie gallo-romaine et médiévale, une histoire d'os*. Catalogue d'art et d'histoire du musée Carnavalet, t. XI. Les Musées de la ville de Paris, Musée Carnavalet, Paris 1996, 123 p.

Gantes, Moliner 1990 : L.-M. Gantes, M. Moliner, *Marseille : itinéraire d'une mémoire. Cinq années d'archéologie municipale*. Musée d'Histoire de Marseille, 1990, 15-17.

Hedinger 2000 : B. Hedinger, *Gewehbearbeitung im spätrömischen Wachturm von Rheinau-Köperplatz, Archäologie des Schweiz* 23, 2000, 104-114.

Hesnard et al. 1999 : A. Hesnard, M. Moliner, F. Conche, M. Bouiron, *Parcours de villes. Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*. Musée d'Histoire de Marseille, Éd. Édisud, 1999, 183 p.

Thuet 2003 : A. Thuet, *Un atelier de production de peignes en bois de cerf de la fin de l'Antiquité tardive à Saint-Clair-sur-Epte (Eure)*. In : *Materials of manufacture. The choice of materials in the working of bone and antler in northern and central Europe during the first millennium AD* (BAR International Series 1193). Oxford 2003, 25-39.

Figuratives : nouvelles formes de fibules skeuomorphes, anthropomorphes et zoomorphes d'époque romaine M. Feugère

Certaines fibules ne se contentent pas de réunir les éléments constitutifs (arc, articulation, porte-ardillon) qui leur permettent de répondre à leur fonction première : elles adoptent la forme d'un objet ou d'un animal, prenant ainsi le statut d'ornement et peut-être aussi de symbole. Cette évolution a ses racines dans certaines séries méditerranéennes du premier Âge du Fer et se développe chez les Celtes, où on rencontre par exemple, dès le Ve siècle avant notre ère, des fibules en forme de chaussure ou encore d'oiseau (Binding 1993).

Dans le cadre du projet Dicobj / Artefacts, qui nous amène à inventorier toutes les formes d'objets signalées dans la littérature archéologique ou dans les collections, publiques ou privées ⁽¹⁾, nous avons été amenés à repérer plusieurs formes nouvelles de fibules, figuratives, qui ne nous étaient pas connues quand nous avons élaboré, il y a une trentaine d'années, un système de classification des fibules gallo-romaines (Feugère 1985). On répartit ces fibules figuratives entre "skeuomorphes" (en forme d'objet) et "zoomorphes" (en forme d'animal) depuis Morin-Jean, qui passe pour avoir inventé le premier terme (Morin-Jean 1911). En 1973, une nouvelle catégorie, celle des fibules anthropomorphes, est apparue dans l'ouvrage de M.-A. Dollfus. Nous présentons ici quelques-unes des

formes nouvelles, ou très mal connues, de fibules romaines "figuratives".

Fibules skeuomorphes

n° 1. Fibule en forme d'amphore

Prov. : Titelberg (LU) (Gaspar 2007, pl. 95, n° 2150).

On connaissait des fibules en forme d'amphore à panse tronconique et piédouche, correspondant soit à une forme d'amphore gauloise, soit plus vraisemblablement à une cruche à deux anses (par exemple à Xanten : Boelcke 2002, pl. 53, n° 1120 ; Feugère 1985, type 28d). Cette forme à panse ovoïde, terminée par un bouton, évoque plus fidèlement la forme d'une amphore à vin, par exemple une amphore de Bétique du début de l'Empire. Elle avait été signalée anciennement sur le Châtelet de Gouzon à Bayard-sur-Marne (Lepage 1978, n° 144).

n° 2. Fibule en forme de canif

Prov. : département de la Nièvre ; 27 x 12 mm (@ DP 59245).

Ce modèle n'est pas inédit, puisqu'il correspond à une fibule d'Augst publiée par E. Riha en 1979 (n° 2919) ; mais sa bonne conservation permet de reconnaître désormais que ce type représente un canif en position fermée, avec le décrochement caractéristique qui permet de bloquer la lame en position ouverte. Il ne s'agit donc pas, comme le proposait (du reste, avec réserve), la spécialiste helvète, d'une tête de sanglier stylisée, mais bien d'une fibule représentant un objet du quotidien, comme les types déjà connus en forme de peigne, de coutelas ou de patère. Une fibule en forme de canif refermé, mais avec un manche mouluré et portant une inscription incisée sur la lame, a déjà été signalée à Ehl (567) par S. Martin-Kilcher (1998, E2).

n° 3. Fibule en forme de patère

Prov. : Gundolsheim (68), L. 23 mm (rens. L.T.).

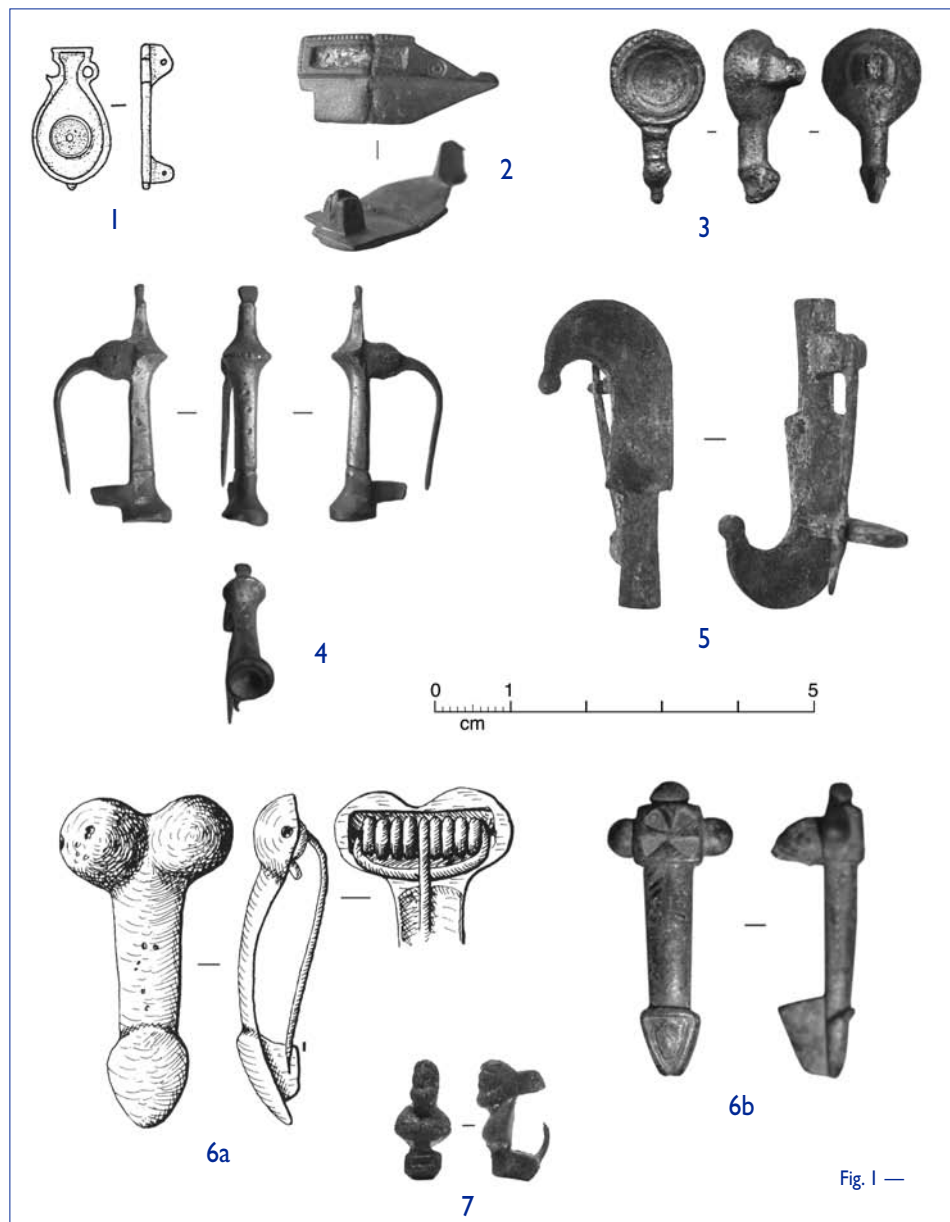
Les fibules en forme de patère sont connues (Feugère 1985, type 28m), mais les quatre exemples répertoriés à ce jour (Namur, Luxembourg, Xanten, Augst) montrent une certaine variété. Ce nouvel exemplaire se caractérise par l'absence de tout décor émaillé, les détails plastiques étant en revanche particulièrement soignés, jusqu'à l'extrémité zoomorphe qui semble ici évoquer une tête d'anatide (forme du reste peu commune : Tassinari 1993, H.2313).

n° 4. Fibule en forme de tibia

Prov. : Miglos, au-dessus du village de Norrat (09), L. 32 mm, étamée (rens. L. et P. Bressan).

On connaissait une fibule en forme de cornu, cet instrument métallique utilisé à l'armée, mais également dans les combats de gladiateurs (type F.28h) ("Midi de la France" ; Feugère 1985, pl. 156, n° 1962). Une nouvelle découverte reproduit la forme d'un instrument qui, contrairement au précédent, est rectiligne. Le corps, qui semble tourné, est constitué de trois parties distinctes, probablement emboîtées sur l'original (un montage qui permet, dans une certaine mesure, de régler la tonalité). On distingue une embouchure équipée de ce qui semble bien être une anche, c'est-à-dire une languette de bois dur mise en vibration par le souffle de l'instrumentiste. Ce premier élément s'évase et vient se fixer sur l'extrémité, elle aussi évasée, du tube de résonance sur lequel on a figuré 3 trous ; un sillon sépare cet élément du pavillon, lui aussi évasé.

Les instruments à vent antiques fonctionnent pour la plupart sur le principe lame d'air-biseau : le souffle de l'instrumentiste est concentré dans une embouchure en cupule inversée, facilitant la compression, mais ce sont les lèvres qui font vibrer l'air pour former le son.



De nombreuses découvertes d'embouchures de ce type, antiques ou supposées telles, ont été recueillies dans diverses provinces de l'Empire. D'autres instruments comme le tibia, dérivés de l'aulos grec, sont équipés d'une anche, dont la vibration produit le son. Notre connaissance de cette catégorie d'instruments repose sur plusieurs découvertes, dont les plus spectaculaires restent celles de Méroë (Bodley 1946). Avec une anche, le son de l'instrument gagne considérablement en puissance.

La nouvelle fibule de Miglos semble représenter une des variétés du tibia romain, certains détails apparemment exagérés compte tenu de la taille minuscule de la broche, d'autres fidèlement représentés comme les orifices alignés sur le chalumeau (Reinach 1919 ; Péché 1995).

n° 5. Fibule en forme de serpe

Prov. inconnue ; L. 41 mm (@).

Les outils ne sont pas des thèmes très fréquemment traités dans les fibules zoomorphes ; mais au même titre que les objets de la vie quotidienne, ils peuvent y apparaître occasionnellement. Il est possible que cet exemplaire provienne d'Europe centrale.

n° 6. Fibule en forme de phallus

Prov. : Château-Porcien (08), L. 39 mm (@ forum Fibula88).

Le phallus fournit assez fréquemment le thème décoratif d'objets romains de la vie quotidienne, non

seulement dans le domaine des amulettes, mais aussi sur des objets aussi variés que des pendants de harnais, des boîtes à sceau ou encore des appliques de fonction variée. Dans le domaine des fibules, il reste peu courant, n'ayant été signalé à ce jour qu'avec un objet recueilli à l'Ouest de York (GB) (Hattatt 1987, 223, fig. 70, n° 1148). Une nouvelle fibule en forme de phallus, trouvée dans l'Est de la Gaule, présente l'intérêt d'un décor mixte, à la fois niellé et émaillé, qui permet de la dater du tout début du IIe siècle de notre ère.

n° 7. Fibule en forme de buste

Prov. : Nizy-Le-Comte, La Justice (02), ht. 16 mm (rens. B.L.).

Cette fibule originale reproduit fidèlement le buste d'un homme d'âge mûr, barbu, posé sur un socle pourvu en façade d'un cartouche rectangulaire. Malgré la taille minuscule, les proportions sont justes et la tête, légèrement tournée vers la droite, ne manque pas d'allure. Il s'agit certainement de la reproduction d'une sculpture.

Fibules anthropomorphes

n° 8. Type anthropomorphe

Prov. et dimensions inconnues (8a @, prov. inconnue ; et 8b France, @ DP 2110).

Ce premier type est connu depuis la publication de deux objets de Cracouville (Dollfus 1973, n° 534) et d'Argentomagus (Indre) (Fauduet 1985), auxquels se rattache peut-être une découverte effectuée autrefois à Usce-sur-Ibar dans l'ex-Yougoslavie (citée par I. Fauduet,

ibid., n. 9). Quelques nouvelles découvertes permettent de confirmer les caractéristiques du type, défini par une certaine rigidité : silhouette frontale, gainée dans une longue robe descendant jusqu'aux chevilles (plis indiqués par des incisions verticales), les deux bras formant des arcs de cercle comme si les mains étaient posées sur les hanches. L'une d'elles (fig. 3, n° 8a) a été présentée, sans indication de provenance, sur un site de vente britannique (www.sacredtreasures.com). La seconde (fig. 3, n° 8b) a été présentée, là encore sans indication d'origine, sur un forum français de détecteurs. Sur cet exemplaire mieux conservé que les précédents, la coiffure est traitée en incisions parallèles à partir d'une raie médiane, donnant à la figurine un style celtique : toutes ces fibules ont certainement été produites dans le Centre-Ouest de la Gaule, entre la Loire et l'embouchure de la Seine.

n° 9. Nouveau type anthropomorphe

Prov. inconnues, L. 41 et L. act. 36,6 mm (Déjean 2009, Fi-705 et 705 bis).

On connaissait déjà la variante d'Augst, évidemment élaborée à partir du type précédent, où le même personnage drapé dans sa robe est surmonté d'un croissant ou d'une pelte (Riha 1979, n° 1708 ; Fauduet 1985, pl. I, n° 5). Deux fibules récemment apparues sur le marché des antiquités montrent une nouvelle variante du même type général, avec cette fois une coiffe en forme de feuille de lotus. De ce fait, c'est bien l'évocation d'un croissant de lune qui surmontait l'exemplaire d'Augst, où l'on peut désormais voir une représentation d'Isis-Luna. La pelte d'Augst, directement inspirée des fibules géométriques plates en forme de pelte (types F24d), doit dater elle aussi de la deuxième moitié du Ier siècle, ou du tout début du IIe siècle de notre ère.

n° 10. Nouveau type anthropomorphe

Prov. : Ouhans (25), ht. 36 mm (coll. H.G., rens. P. Mosca).

Autre variante utilisant le motif de la pelte (et donc contemporain ou de peu postérieur à la datation des fibules F24d, soit c. 60-120 de notre ère), une fibule connue à ce jour dans le Doubs (fig. 3, 10a), et également apparue cette année sur le marché des antiquités (Déjean 2009, Fi704, ici fig. 3, 10b) juxtapose deux pelves adossées et une tête humaine ; le dessin ainsi obtenu évoque une figure humaine aux bras et jambes étendues, surmontées d'une tête réaliste, tout comme pouvaient le faire un siècle auparavant les manches de poignard anthropoïdes de La Tène finale.

n° 11. Nouveau type anthropomorphe

Prov. : "pays biturige" ; ht. 58 mm (@ DP n° 21979).

Ce nouveau modèle s'inspire probablement du type de Vénus anadyomène, popularisé notamment à l'époque romaine par des milliers de statuettes en terre cuite : une femme nue, les pieds joints sur un socle mouluré, pose la main gauche sur sa hanche, tandis que la droite est portée symétriquement vers la tempe, comme pour arranger une coiffure encadrant le visage. Cette fibule de bonne facture n'est connue à ce jour qu'à un exemplaire, découvert dans le département du Cher ou aux environs.

n° 12. Nouveau type anthropomorphe

Prov. : département du Haut-Rhin ; dimensions inconnues (@ DP 81126).

À la différence des trois exemplaires précédents, cette fibule inédite ne représente pas un personnage complet mais seulement une tête, ici d'enfant, reconnaissable à son corymbe, un thème abondant sur les "clouds décoratifs" (sans doute des ornements de coffrets). Le traitement étant ici très stylisé, on est peut-être en présence d'une copie directe de ces clouds, que l'artisan aura voulu agrandir pour en faire le thème principal d'une broche.

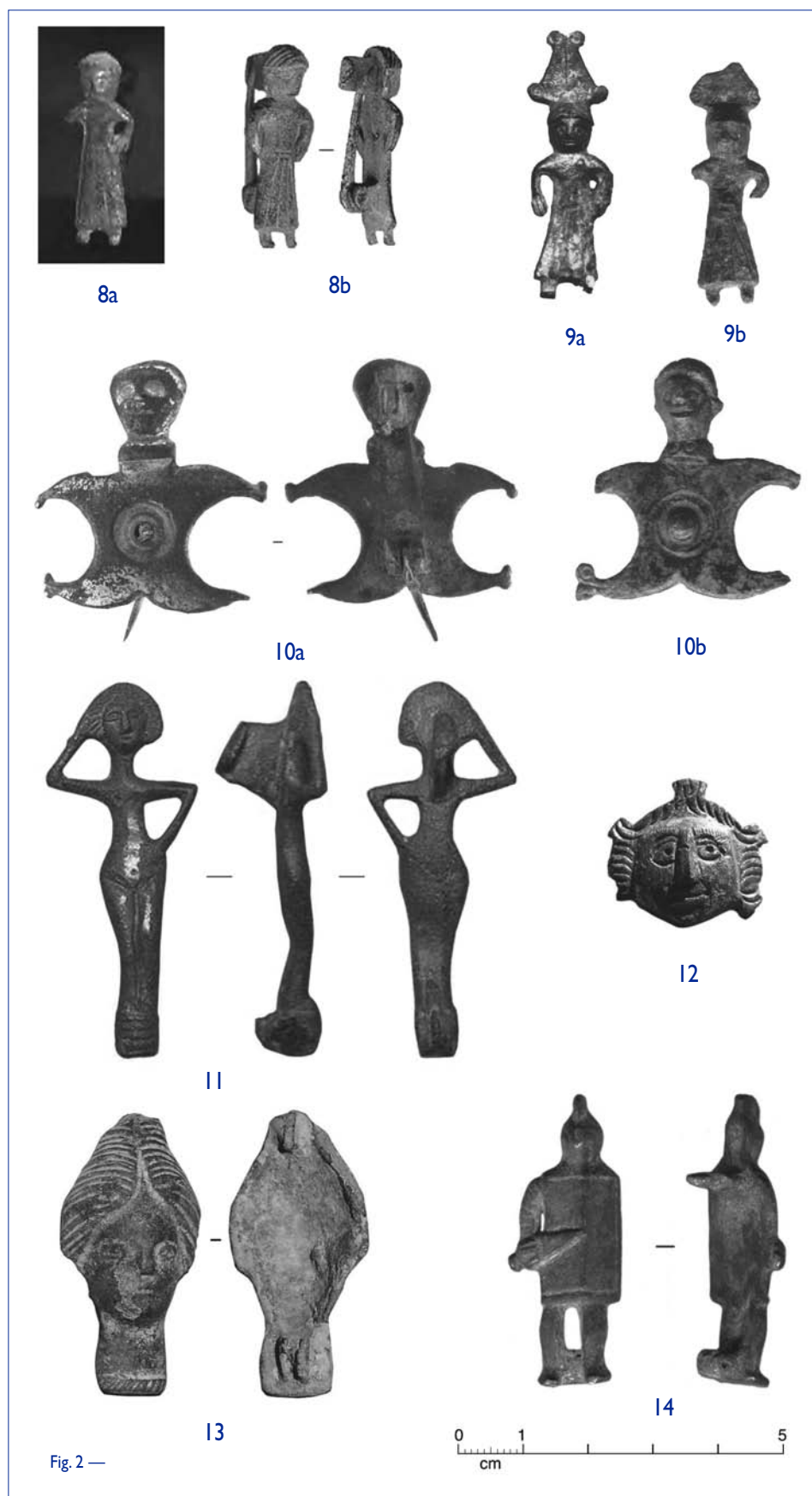


Fig. 2 —

n° 13. Nouveau type anthropomorphe

Prov. et dimensions inconnues (@).

Le thème traité ici est une tête féminine, non plus schématique comme dans l'exemple ci-dessus mais au contraire assez réaliste, coupée à la base du cou où apparaît une ligne guillochée qui doit correspondre à une moulure, plutôt qu'à un collier. Une attention particulière a été portée aux traits du visage et surtout à la coiffure, avec les cheveux tirés en arrière et séparés par une raie médiane, qui forment au-dessus du front une masse oblongue. Seule la partie antérieure du

visage est figurée, l'arrière de la fibule étant creux. Cette broche très inhabituelle dans son sujet peut dater du II^e siècle de notre ère.

n° 14. Fibule en forme de gladiateur

Prov. et dimensions inconnues (@).

Une petite série de fibules a repris le thème très populaire du gladiateur debout, la tête couverte d'un heaume et bien protégé par un bouclier rectangulaire dont n'émerge, à droite, qu'un bras lui-même cuirassé

et tenant un glaive. Il s'agit là d'un schéma reproduit sur divers supports (manches de couteaux, céramique sigillée), que l'on pouvait s'attendre à rencontrer un jour sur des fibules. Bien que cet exemplaire ait été présenté sans provenance sur un site de vente britannique, notre collègue roumain G. Nutu nous indique que ces fibules ont probablement été fabriquées dans le bassin du Danube, un autre exemplaire ayant été signalé en Roumanie dans la région de Tulcea.

Fibules zoomorphes

n° 15. Fibule en forme de sanglier

Prov. : 15a, Villeneuve-les-Convers, Bois-Monsieur (21), L. 29 mm (prosp. et rens. C. Margon) ; 15b, Châteauroux (05), L. 30 mm (@ forum Fibula88).

La fibule représente le corps d'un sanglier en bas-relief, étamé ou argenté, à droite, les pattes antérieures tendues dans ce qui semble évoquer une course ; la queue forme un anneau. Le corps est creusé d'une seule loge d'émail dans laquelle on reconnaît la silhouette d'un chien en course, avec une tête fine, deux longues oreilles et une queue cambrée (peut-être un lévrier). Ces deux figurations évoquent donc une scène de chasse, comme d'autres broches où on voit un chien courant derrière un sanglier (type F29b6) ou un lièvre (F29b8). Ce mode narratif utilisant la superposition de deux scènes nécessairement séparées dans l'espace, mais réunies dans un même épisode, est original. On ne connaissait jusqu'alors de superposition que pour des volatiles (fibules de type F29a19) et pour des lapins (F29a14c). L'interprétation admise était celle d'une mère avec ses petits, malgré la contradiction (relevée par F. Poplin) que les oiseaux ne sont pas vivipares ... On doit donc désormais comprendre ces superpositions comme l'évocation d'un groupe : mère entourée de sa progéniture ou scène de chasse, comme avec ce nouveau type.

n° 16. Fibule en forme d'ovine

Prov. : Giséry-sous-Flavigny, Bois d'Eugny (21) ; plaque : 19 x 12 mm (prosp. et rens. C. Margon).

Cette dernière fibule inaugure une forme jusqu'alors inconnue : tous les exemplaires zoomorphes connus jusqu'ici sont des broches plates présentant une figurine en bas-relief, tandis que le système de fixation (charnière et porte-ardillon) est caché à l'arrière. Ici, l'objet se présente comme une véritable sculpture : le corps de l'animal, mouton ou brebis, est sculpté en haut-relief, dans une attitude très naturelle, posé sur un socle rectangulaire plat sous lequel est disposé le système de fixation. Il s'agit là, semble-t-il, d'un cas unique dans les fibules antiques, et naturellement d'un objet sans parallèle connu à ce jour.

n° 17. Fibule en forme de taureau

Prov. et dim. inconnues (France) (@ DP 80847).

Petite broche assez dégradée, mais pourvue des lignes niellées parallèles qui caractérisent l'Atelier C ; il semble s'agir d'un taureau avec la queue relevée et rejoignant le dos, la tête avec les cornes de face.

n° 18. Fibule en forme de paon

Prov. : département de la Haute-Marne ; dim. 27 x 22 mm (@ forum Fibula88).

Le paon, sujet favori des fabricants de fibules (types F2a, 22b et 23), est ici traité sur un mode réaliste, les plumes et leurs ocelles étant simplement indiqués par des incisions. L'oiseau tourne la tête en arrière comme pour admirer la roue qu'il est en train de déployer.

n° 19. Fibule en forme de paon (?)

Prov. : Vaux-sur-St-Urbain, Nochet (52), L. 19 mm (rens. O.G.)

Autre fibule pouvant figurer un paon, ce volatile au long cou (la tête manque) présente toutes les caractéristiques des broches de l'Atelier C, qui a produit dans la deuxième moitié du I^{er} siècle, peut-être à Alésia, de petites broches animalières émaillées et systématiquement rayées d'incisions parallèles niellées.

n° 20. Fibule en forme de capridé

Prov. : Juvigny, Le Pont Neuf (51), L. 20 mm (rens. B.L.).

On reconnaît ici une autre production de l'Atelier C, avec un modèle représentant une chèvre, ou peut-être un bouc, qui n'avait encore jamais été signalé pour cette série.

n° 21. Fibule en forme de phoque ?

Prov. : département du Bas-Rhin, L. 60 mm (@ DP I4305).

Cette fibule s'inspire d'un modèle assez stylisé (F29a1f) généralement considéré comme représentant un dauphin, notamment à cause du profil assez caractéristique du museau sur les exemplaires connus (Feugère 1985, liste p. 397). Ici, la tête en ronde-bosse évoque très clairement un phoque, pinnipède dont l'espèce méditerranéenne, le phoque-moine, est aujourd'hui en voie d'extinction (plus que 600 individus recensés à ce jour). Dans l'Antiquité, les phoques étaient présents dans toute la mer intérieure (ils n'ont disparu des rivages français que dans les années 30) ; on peut en apercevoir aujourd'hui encore en mer Égée, notamment près de Phocée (auj. Foça) dont c'est l'emblème, et dans les îles Sporades.

n° 22. Fibule en forme de cheval marin

Prov. : Landeville, Sur Gonvan (52), L. 39 mm (rens. O.G.).

Le schéma général est celui d'un protomé de cheval prolongé par un corps de poisson (nageoires), mais le protomé est traité en haut-relief alors que le corps, très stylisé, est réduit à un prolongement plat, orné de pastilles émaillées, et terminé par une nageoire ornée de même. Ce modèle vient compléter les autres représentations connues de chevaux marins (F29a4a et b).

n° 23. Fibule en forme de griffon

Prov. : St-Montan, La Plaine (07) ; L. 38 mm (rens. D. Brock).

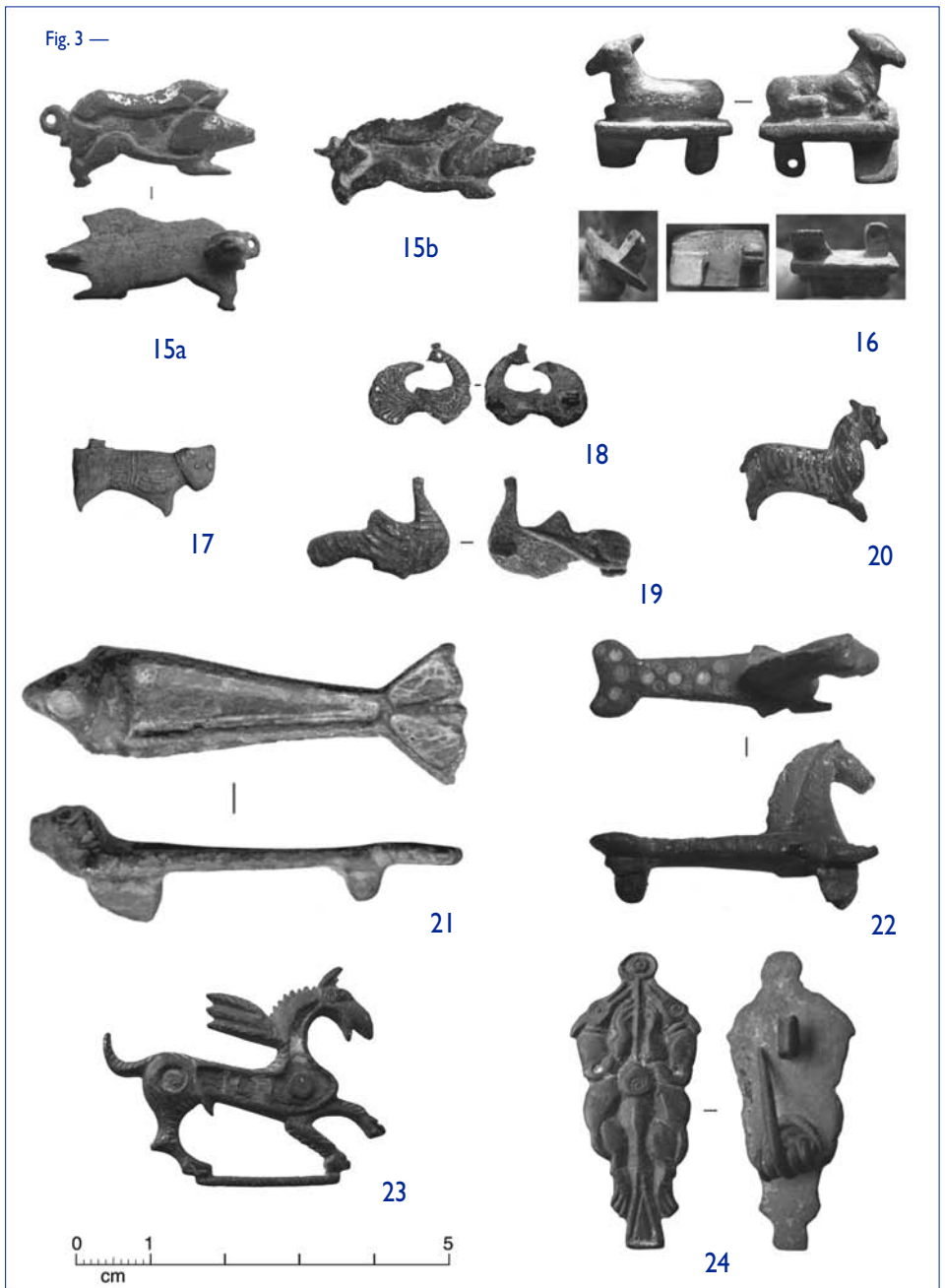
Le corps est celui d'un cheval, d'un modèle classique du I^{er} siècle, avec une grande loge d'émail associée à un cercle inscrit sur les épaules, et un autre séparé sur le bassin ; mais la tête a été modifiée (bec, oreille pointue) : la crinière est devenue une crête et a été complétée d'une aile. Pelage ou plumes sont indiqués par des incisions obliques sur le pourtour, la queue et les pattes ; barre horizontale entre les sabots, une patte antérieure se dégage. On reconnaît l'une des formes du griffon, monstre cheval-rapace dont on connaît quelques autres représentations en fibules ; les bronziers semblent du reste avoir apprécié les figurations monstrueuses, qui fournissent une part non négligeable du répertoire.

n° 24. Fibule avec couple de chiens courant

Prov. : au sud de Vernon (27) ; L. 40 mm (rens. L.-P. Delestrée).

Équipée d'un ressort sur axe monté sur une simple plaquette, cette fibule de facture tardive ne représente ni un animal ni vraiment un groupe ; c'est la juxtaposition, de part et d'autre d'un axe orné d'un triangle allongé et de deux cercles oculés, de deux chiens courant au corps étiré, comme on en rencontre sur la bordure de plusieurs éléments de ceinture de "style germanique" de la deuxième moitié du I^{er} siècle et du début du Ve siècle (Bullinger 1969 ; Böhme 1974). Au sein du corpus des fibules présentes dans cet horizon

Fig. 3 —



culturel, il n'existe rien de comparable à cette broche : en dehors des multiples variantes de fibules à arbalète, les objets de cette époque sont soit discoïdes, soit en "Tutulus". Cette forme nouvelle suit finalement le principe des broches gallo-romaines et pourrait donc se placer assez tôt dans la série tardive, au milieu, voire dans la première moitié, du I^{er} siècle.

Beaucoup reste sans doute à découvrir sur les formes qu'ont pu prendre les fibules antiques dans les provinces romaines. Si les types les plus courants sont désormais bien connus et correctement répertoriés, les modèles plus rares, uniques ou connus à quelques exemplaires seulement, restent fréquemment inédits. D'autres découvertes émergeront très certainement dans les années à venir, complétant notre connaissance des formes produites dans l'Antiquité romaine, ainsi que la vitalité des bronziers qui ont su, çà et là, renouveler un répertoire pourtant très normalisé sous l'Empire. Pour comprendre les diverses facettes de cette production, il est indispensable de continuer à décrire les nouveaux types, comme nous pouvons le faire désormais grâce à nos banques de données.

Michel Feugère
Équipe TPC de l'UMR 5140
Michel.Feugere@wanadoo.fr

Remerciements aux correspondants qui nous ont signalé des fibules inédites, ainsi qu'aux membres du groupe DICOB et notamment Patrick Mosca, pour sa précieuse collaboration.

Bibliographie :

- Binding 1993 : U. Binding, *Studien zu den figürlichen Fibeln der Frühlatènezeit* (Universitätsforschungen zur prähist. Archäol. 16), Bonn 1993.
- Bodley 1946 : N.B. Bodley, *The Auloi of Meroë : a study of the Greek-Egyptian auloi found at Meroë, Egypt*, *Amer. Journ. Archaeol.* 50 (2), 1946, 217-240.
- Boelicke 2002 : U. Boelicke (Beitr.Th. Rehren), *Die Fibeln aus dem Areal der Colonia Ulpia Traiana* (Xantener Berichte 10), Mainz 2002.
- Böhme 1974 : H.W. Böhme, *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*. München 1974.
- Bullinger 1969 : H. Bullinger, *Spätantike Gürtelbeschläge. Typen, Herstellung, Tragweise und Datierung* (Diss. Arch. Gandensens, XII), Bruges 1969.
- Dollfus 1973 : M.A. Dollfus, *Catalogue des fibules de bronze de Haute-Normandie* (extr. des Mém. (...) Acad. Inscr. B.-Lettres), Paris 1973, 258, 57 pl.

Fauduet 1985 : I. Fauduet, Les fibules anthropomorphes de Saint-Satur et d'Argentomagus - Saint Marcel, *Cah. d'Arch. et d'Hist. du Berry*, sept. 1985, 23-28.

Feugère 1985 : M. Feugère, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du Ve siècle après J.-C.* (Rev. Arch. Narb., suppl. 12), Paris 1985.

Gaspar 2007 : N. Gaspar, *Die keltischen und gallo-römischen Fibeln vom Titelberg* / *Les fibules gauloises et gallo-romaines du Titelberg* (Dossiers d'Archéologie du Musée national d'histoire et d'art XI), Luxembourg 2007.

Hattatt 1987 : R. Hattatt, *Brooches of Antiquity* (a third selection of brooches from the author's collection), Oxford 1987, 406, 127 fig.

Martin-Kilcher 1998 : S. Martin-Kilcher, AB AQUIS VENIO - zu römischen Fibeln mit punzierter Inschrift. In : R. Ebersbach, A.R. Furger (Hrsg.), *Mille Fiori. Festschr. L. Berger* (Forsch. Augst 25), Augst 1998, 147-154.

Morin-Jean 1911 : J. Morin-Jean, Les fibules de la Gaule romaine. Essai de typologie et de chronologie. In : *Cong. Préhist. de France, Tours 1910*. Paris 1911, 803-835.

Péché 1995 : V. Péché, Les tibiae, instruments de la scène romaine : l'exemple de la comédie et de la pantomime. In : A. Muller (dir.), *Instruments, musiques et musiciens de l'Antiquité classique* (Ateliers, 4), Lille 1995, 71-91.

Reinach 1919 : Th. Reinach, s.v. Tibia. In : C. Daremberg, E. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines*, V, Paris 1919, 300-332.

Rey-Vodoz 1986 : V. Rey-Vodoz, Les fibules gallo-romaines de Martigny VS, *Ann. Soc. Suisse Préh. Archéol.* 69, 1986, 149-198.

Tassinari 1993 : S. Tassinari, *Il vasellame bronzeo di Pompei* (Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali. Sopr. Archeol. di Pompei, Cataloghi, 5), Roma 1993.

Le travail des femmes à l'époque romaine à travers l'exemple de l'artisanat

N. Guidicelli

De nombreuses travailleuses sont attestées, à l'époque romaine, dans différents secteurs d'activités : manufacture, "industries" du textile et de la céramique, médecine et activités annexes, métiers dits "de bouche", de la vente et du commerce, petits métiers d'artisanat et d'art, activités liées aux spectacles et aux divertissements ...

Nous nous attacherons ici plus particulièrement à l'étude des métiers en relation avec l'artisanat romain antique où, d'après nos sources, les femmes apparaissent relativement nombreuses.

L'artisanat textile

La tradition littéraire latine insiste sur le rôle qui, à l'origine, était dévolu à la femme à l'intérieur du ménage. Parmi les tâches qui lui étaient confiées figurait, en bonne place, le *lanificium* ou travail de la laine, car si produire et élever des enfants libres est le destin de la femme romaine, filer la laine en est l'emblème.

Une des tâches principales de la matrone romaine est de filer et de tisser, vêtir les membres de sa maisonnée, fabriquer étoffes et couvertures, organiser et surveiller le travail des servantes qui étaient employées dans l'atelier domestique, sous ses ordres. Ce *lanificium* était considéré comme une vertu féminine, garante des bonnes mœurs et de la moralité de la *domina* ou maîtresse de maison, et se rattachait à la division sexuelle des tâches telle que la concevaient les Romains. "Le travail de la laine est le symbole de la femme comme le travail des armes le symbole de l'homme, ces deux tâches se faisant sous les auspices de Minerve, qui



Fig. 1 — Épitaphe de *lanifica* (InscrAq. 69), Aulic ; Épitaphe de la *lanifica* Trosia Hilara, Aulic, in Kampen : Kampen, *Feines femenines a la Roma antiga*, sur Internet : feinesfemenines.roma.htm

est à l'origine de l'une comme de l'autre activité" (Maurin 1983, 146).

Nombreuses sont les représentations iconographiques qui illustrent ce *lanificium*, la femme romaine fixée dans ce statut de matrone, représentée avec les attributs de l'art du textile qui renvoyait presque exclusivement au filage, aiguilles, fuseau, quenouille, pelotons de laine ou de fil (fig. 1) ... Pour la Gaule, on en trouve bon nombre d'exemples dans le recueil d'Espérandieu (Espérandieu 1911, n° 1904, 2088, 2097, 3255, 6626, 7016 ...) et ces exemples peuvent être multipliés à l'infini pour à peu près toutes les régions de l'Empire romain.

Mais ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, ce sont les ateliers, domestiques ou artisanaux qui employaient majoritairement un personnel féminin servile et occupé au travail de la laine. Les inscriptions recensent le personnel qui travaillait dans ces ateliers : il y avait des peseuses de laine ou *lanipendae*, ces femmes étaient chargées de distribuer quotidiennement aux ouvrières la laine qui devait être filée dans la journée. Peut-être jouaient-elles aussi un rôle de surveillante ou de "chef d'atelier" (CIL VI, 9496-7). On trouvait aussi des fileuses (*quasillariae*, CIL VI, 6339-6346), des tisserandes (*textrices*, CIL VI, 6362), des brodeuses (*plumariae*), des ravaudeuses qui restauraient les vêtements usagés (*sarcinatrices*, CIL VI, 9038, 9882), des couturières (*vestificae* ou *vestiariae*, CIL VI, 5206, 9744 ...) (fig. 2).

Chaque famille possédait son atelier domestique, le personnel était particulièrement nombreux et spécialisé dans les ateliers appartenant aux grandes familles nobles de Rome ou à la famille impériale.



Fig. 2 — Stèle de la tisserande Luppula, Musée du Berry, Bourges (d'après Lontcho 2007, 49).

On pouvait même trouver des hommes parmi ce personnel, tel le *lanipendus* ou peseur de laine dont on a retrouvé l'épithaphe dans le *columbarium* des Statili (CIL VI, 9495) et qui avait érigé une inscription à sa compagne fileuse, ou les deux foulons qui travaillaient dans l'atelier de Livie, l'épouse d'Auguste. Dans les ateliers modestes, le personnel féminin était dévolu aux activités traditionnelles de filage et de tissage, les autres activités plus spécialisées relevaient d'artisans spécifiques, bien souvent des hommes, établis en ville.

Les inscriptions nous permettent difficilement de déterminer si les femmes qui travaillaient dans ces ateliers, exerçaient leur activité dans un contexte domestique ou artisanal. Comment savoir, en effet, si une inscription évoquant une *vestiaria* se réfère à une femme travaillant dans un atelier domestique ou une femme artisan, établie de manière indépendante, et tenant une échoppe en ville ? Seule la provenance de l'inscription, de même que le statut de la femme artisan, permet de trancher : la *sarcinatrix*, évoquée par l'inscription 9884 du CIL VI, possédait une échoppe dans le quartier des banquiers à Rome. Il s'agissait donc d'une "artisane" établie de manière indépendante, de même que telle autre, marchande de laine qui tenait boutique avec l'aide de son compagnon et de sa fille (CIL XIII, 447). En revanche, telle ouvrière, dont l'épithaphe a été retrouvée dans le colombar d'une grande famille, appartenait sans nul doute à la domesticité de cette même famille. Un autre élément de réponse est souvent apporté par le statut même des femmes engagées dans cette activité : les femmes esclaves appartenaient souvent à la domesticité des familles, tandis que les affranchies étaient, la plupart du temps, établies de manière indépendante avec l'aval de leur ancien maître devenu, après leur affranchissement, leur patron.

Pompéi a livré la trace d'ateliers artisanaux où un personnel mixte, souvent servile, filait et tissait la laine : désormais le tissage a tendance à devenir une activité masculine, tandis que le filage est toujours dévolu aux femmes, ainsi que l'attestent les graffiti retrouvés sur les murs de certains de ces ateliers (CIL IV, 6712-6714). Ce sont les graffiti pompéiens qui justement permettent d'attester et de dater cette évolution au cours du I^{er} siècle de notre ère. Ceci peut être mis en relation avec l'industrialisation de la production ainsi que, éventuellement, le développement du luxe à l'époque impériale, ce qui entraîne une plus grande spécialisation des artisans. Ces "*textrinae*" étaient de petits ateliers urbains (VI, XIII, 5), destinés à répondre à la demande locale, employant un personnel réduit, une dizaine de personnes au maximum, et dont le travail était également sensé suppléer aux "défaillances" de l'industrie domestique traditionnelle (manque de moyens techniques, de moyens de production, coût trop élevé d'une production réalisée à la maison ...).

Souvent dans les échoppes des villes romaines, tandis que le mari fabriquait les produits, son épouse les



Fig. 3 — Stèle avec scène de banquet funéraire de la fille de Mascellio, marchande de draps. Dans le panneau supérieur, on voit le bas des jambes d'une femme et, derrière elle, des forces ou ciseaux à couper les draps, II^e siècle, Périgueux, (d'après Pénisson 2005, 42).